

JARDIN

BATIMENT B

COEUR D'ILLOT

BATIMENT A

LEGENDE

FE FENETRE

FF FENETRE FIXE

PF PORTE-FENETRE

VP VOLETS PERSIENNES

LL EMPLACEMENT LAVE-LINGE

LV EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE

F EMPLACEMENT REFRIGERATEUR

TE TABLEAU ELECTRIQUE

AV ALLEGÉ VITRÉE VITRAGE OPALESCENT

VR VOLET ROULANT

CUI EMPLACEMENT BLOC CUISSON

FAUX-PLAFOND, SOFFITE

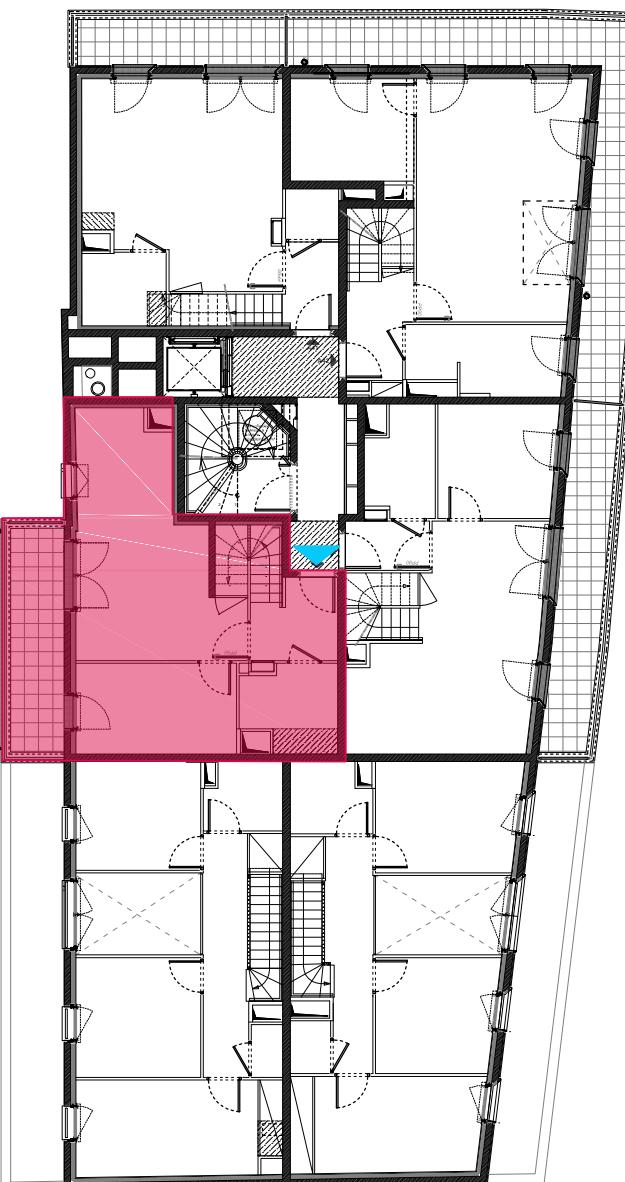
CONVECTEUR OU RADIATEUR

SECHE-SERVIETTES

RETOMBÉE DE POUTRE

NB : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variantes peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les retombées de poutre, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques.

La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne saurait être inférieure à 2,00 m. Les éléments mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.



BATIMENT	A	NIVEAU	R+4 - R+5
APPARTEMENT	44	TYPE	T5D



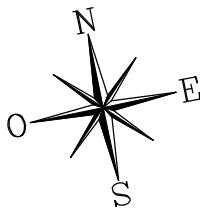
DATE : 26/04/2018

INDICE : G

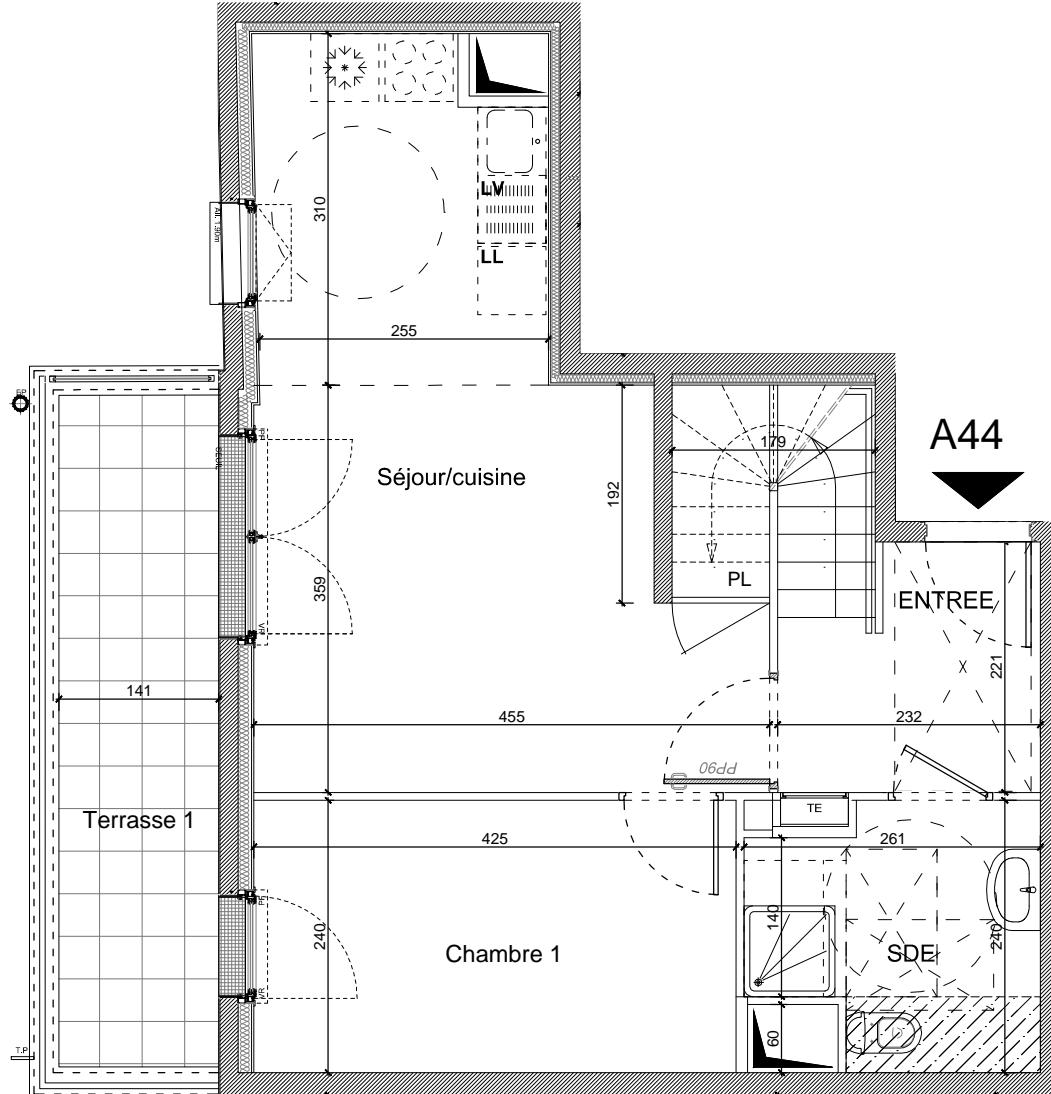
REVELATION

131-133 Avenue de la Division Leclerc
20-20bis Rue Léon Martine
CHATENAY MALABRY-92290

BONAPARTE
PROMOTION



DUPLEX NIVEAU BAS



LEGENDE

FE	FENETRE	LL	EMPLACEMENT LAVE-LINGE	TE	TABLEAU ELECTRIQUE
FF	FENETRE FIXE	LV	EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE	AV	ALLEGÉ VITRÉE VITRAGE OPALESCENT
PF	PORTE-FENETRE			VR	VOLET ROULANT
VP	VOLETS PERSIENNES	F	EMPLACEMENT REFRIGÉRATEUR	CUI	EMPLACEMENT BLOC CUISSON



NB : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variantes peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les retombées de poutre, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques.
La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutres ne saurait être inférieure à 2,00 m. Les éléments mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.

RÉVELATION

131-133 Avenue de la Division Leclerc
20-20bis Rue Léon Martine
CHATENAY MALABRY-92290

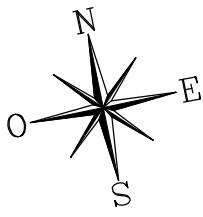
BONAPARTE PROMOTION

BATIMENT	A	NIVEAU	R+4 - R+5
APPARTEMENT	44	TYPE	T5D
ENTREE			4.70 m ²
SEJOUR / CUISINE			22.80 m ²
CHAMBRE 1			10.21 m ²
CHAMBRE 2			11.76 m ²
CHAMBRE 3			10.10 m ²
CHAMBRE 4			10.10 m ²
SALLE DE BAIN			6.16 m ²
DEGAGEMENT			5.39 m ²
SALLE D'EAU			5.35 m ²
WC			1.45 m ²
RANGEMENT			2.94 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE			90.96 m ²
TERRASSE 1			8.35 m ²
TERRASSE 2			20.26 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE			28.61 m ²

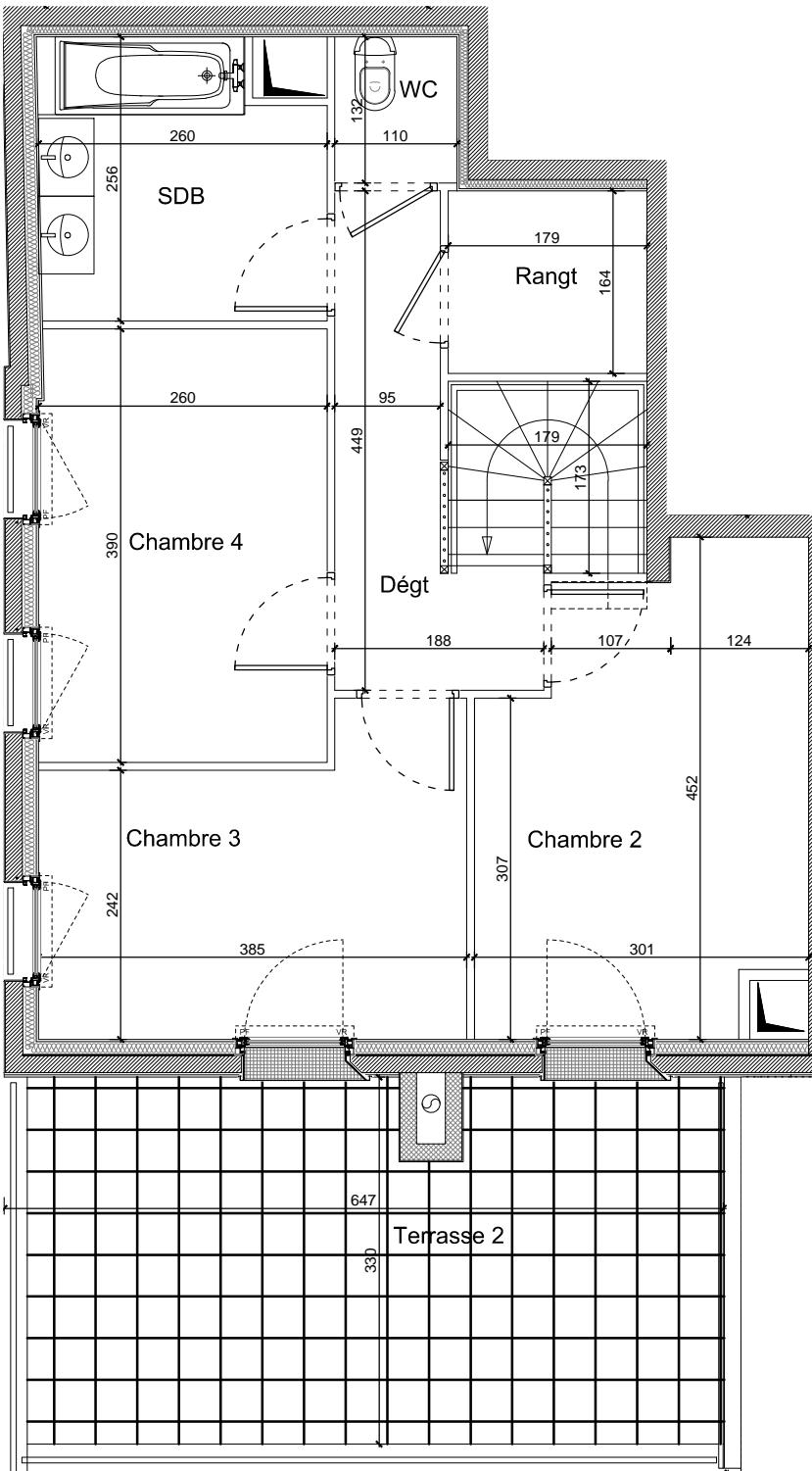


DATE : 26/04/2018

INDICE : G



DUPLEX NIVEAU HAUT



LEGENDE

FE	FENETRE	LL	EMPLACEMENT LAVE-LINGE	TE	TABLEAU ELECTRIQUE
FF	FENETRE FIXE	LV	EMPLACEMENT LAVE-VAISSELLE	AV	ALLEGÉ VITRÉE VITRAGE OPALESCENT
PF	PORTE-FENETRE			VR	VOLET ROULANT
VP	VOLETS PERSIENNES	F	EMPLACEMENT REFRIGÉRATEUR	CUI	EMPLACEMENT BLOC CUISSON



NB : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variantes peuvent intervenir en fonction des contraintes techniques et/ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que les équipements. Les retombées de poutre, faux-plafonds, soffites, canalisations, ne sont pas tous figurés et peuvent être modifiés pour des raisons techniques.
La hauteur sous soffites, faux-plafonds et retombées de poutre ne saurait être inférieure à 2,00 m. Les éléments mobiliers de cuisine et les implantations des équipements électriques sont présentés à titre indicatif.

RÉVELATION

131-133 Avenue de la Division Leclerc
20-20bis Rue Léon Martine
CHATENAY MALABRY-92290

BONAPARTE PROMOTION

BATIMENT	A	NIVEAU	R+4 - R+5
APPARTEMENT	44	TYPE	T5D

ENTREE	4.70 m ²
SEJOUR / CUISINE	22.80 m ²
CHAMBRE 1	10.21 m ²
CHAMBRE 2	11.76 m ²
CHAMBRE 3	10.10 m ²
CHAMBRE 4	10.10 m ²
SALLE DE BAIN	6.16 m ²
DEGAGEMENT	5.39 m ²
SALLE D'EAU	5.35 m ²
WC	1.45 m ²
RANGEMENT	2.94 m ²
SURFACE TOTALE HABITABLE	90.96 m ²
TERRASSE 1	8.35 m ²
TERRASSE 2	20.26 m ²
SURFACE TOTALE ANNEXE	28.61 m ²

DATE : 26/04/2018
INDICE : G

